

LE PROBLEME MUNICIPAL

Eclaircissements sur la proposition de gérance

Il est un fait certain, indéniable et qui fait plaisir: l'opinion s'éveille aux Trois-Rivières; les Trifluviens, trop longtemps endormis sur le comode oreiller des promesses électorales, se mettent à s'occuper de leurs affaires, et de la façon que d'aucuns, intéressés à leur demi-sommeil, jugeront insolite et indiscret. Le temps fait son oeuvre et les abus finissent par apporter la preuve, avec le résultat que sans plus de demi-mesures on envisage de mettre au rancart un système d'administration défectueux en lui-même et qui ne saurait donner de grandes preuves d'efficacité, fût-il dans les mains de grands politiques. Quand l'outil est mauvais... Et ce que l'on constate chez nous n'est qu'une copie d'un mauvais ouvrage répandu à des milliers d'exemplaires, à travers la pauvre démocratie.

Le réveil de l'opinion trifluviennaise s'est manifesté à la dernière élection. M. Rousseau, le seul des candidats élu par tout notre électorat, et le seul dont le triomphe peut donc nous fournir une indication, M. Rousseau a été élu, sans doute à cause d'une grande popularité personnelle, mais aussi et surtout parce qu'il introduisait dans le débat une idée positive, constructive, généreuse et sensée; celle de la séparation des fonctions législatives et exécutives, séparation qui équivaldrait à la fin d'un régime de petit patronage et de mesquins intérêts, et à l'éclipse durable de ces politiciens de descente de lit qui ne manquent pas de profiter des moments de dégoût général pour s'introduire à fond, comme un ver rongeur dans une pomme, s'introduire dans l'administration et d'y faire carrière.

Le public a compris qu'on ne pouvait passer à côté de cette idée saine, sans au moins l'examiner et voir si de cette idée ne viendrait pas le grand remède. C'est pourquoi un régime nouveau a été porté à la gouverne, avec un mandat explicite et la mission de faire vite.

Un gérant municipal, c'était tout simple et il fallait y penser. Le vrai est qu'on y pensa bien et souvent, qu'on en vint même au fait, ou à peu près, mais de telle façon que le mot gérant municipal fût rendu suspect à jamais. Il ne manqua pas de politiciens retors pour tuer dans l'oeuf tous les projets de gérance qui

s'ébauchèrent au hasard des années, et pour ancrer dans la tête des gens le préjugé que la gérance signifiait une dictature déguisée. (Nous avons l'oreille facile). Et aujourd'hui encore, on voudrait faire de l'obstruction, brouiller les cartes! Qu'en pensent donc les payeurs de taxes, ceux dont les propriétés ne supportent plus un système de taxation, mais bien la pesanteur d'une véritable hypothèque collective?

Le public s'attend bien qu'on ne le frustrera pas de son attente. M. l'échevin Alarie a déjà placé un avis de motion sur la gérance. Ce geste initial a fait l'objet d'un éditorial de notre confrère le Nouvelliste, qui se montre très absolu dans ses exigences. Pas un gérant à pouvoirs limités aux trop minces attributions qui ressortent des articles 108 et 109 de la loi des Cités et Villes! Nous sommes de l'avis de notre confrère, mais nous n'estimons pas que l'échevin Alarie veuille donner à Trois-Rivières un gérant qui ne serait qu'un fonctionnaire additionnel, "un officier exécutif ayant pour fonctions de surveiller et de diriger, sous le contrôle du maire et du conseil, les affaires de la municipalité et les travaux qu'elle fait exécuter". Le Nouvelliste s'attend que M. Alarie précisera sa pensée. Il n'y a pas deux façons de discuter de la chose avec bon sens. Et nous connaissons assez M. Alarie pour prédire qu'il adoptera la bonne. M. Alarie sait que le pouvoir exécutif, par définition, est une délégation de pouvoir, que seul le pouvoir administratif est délégué au gérant, et que le conseil, lors même qu'il le voudrait, ne peut déléguer son pouvoir législatif, dans l'impossibilité où il se trouve de se soustraire à sa responsabilité de législateur. M. Alarie sait mieux que quiconque aux Trois-Rivières que les articles 108 et 109 de la loi des Cités et Villes sont devenus périmés, qu'ils ne comptent plus que comme porte ouverte, et qu'il faut les truffer des modalités qui conviennent. M. Alarie qui a l'expérience des affaires municipales sait qu'on peut concilier le sens des articles 108 et 109 à l'opinion des extrémistes qui voudraient voir dans un gérant, un fondé de pouvoirs, jouissant d'un droit de veto illusoire en même temps que de prérogatives institutionnelles. M. Alarie

(Suite à la page 4.)



Saccagée une deuxième fois

Des 900,000 volumes que comptait la bibliothèque de l'université de Louvain, avant l'invasion des armées d'Hitler, il n'en reste plus que 15,000 et 15 manuscrits seulement sur 800 ont échappé à la deuxième agression allemande.

Il n'est pas question de tutelle

L'opposition à la politique d'une gérance municipale commence à se préciser. Les contribuables favorables à cette mesure de bon sens savaient bien que l'opposition viendrait, un jour ou l'autre. Il faut bien mal connaître les choses de la politique pour entretenir la moindre lueur d'espoir de voir adopter unanimement une mesure destinée en premier lieu à mâter le patronage à épurer les moeurs politiques, à assurer au contribuable le maximum de rendement administratif de ses déboursés en taxes.

On se demandait toutefois sous quelle forme cette opposition se présenterait. Car il ne faut pas oublier que les partisans de la gérance municipale ont pour adversaires, comme il est naturel, les politiciens retors, les politiciens de profession.

A deux reprises, au cours de la séance municipale de lundi dernier, l'opposition se fit sentir. Tout d'abord, un échevin demanda que la motion soit retardée jusqu'à ce que le conseil soit au complet. Ce n'était que prolonger la vie d'un moribond; mais, en politique comme en toute au-

tre chose, tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir. Et cet espoir est si doux au coeur de quelques-uns!

Mais l'opposition la plus sérieuse est venue du contrôleur des finances, qui rompit un long silence pour défendre l'administration municipale des deux dernières années. Car il n'y a pas à s'y tromper le long plaidoyer du contrôleur des finances municipales est directement dirigé contre le projet de la gérance municipale. Sinon, comment admettre la nécessité d'une défense des deux dernières années d'administration, un mois après l'élection, alors que les électeurs se sont franchement prononcés? Que viennent faire ces chiffres, ces arguments électoraux en un temps où les nouveaux administrateurs étudient la situation financière de la cité et cherchent les remèdes les plus efficaces, le plus sensé semblant être la séparation des pouvoirs législatif et exécutif et un contrôle sérieux de l'administration des services?

Dans l'amas de chiffres soumis au Conseil, quelques réflexions nous viennent naturellement à l'esprit. Tout d'abord, c'est sur le mérite de la situation financière soumise par le contrôleur que se sont prononcés les électeurs, le 15 septembre, et on sait avec

quelle conviction ces derniers se sont prononcés pour une administration nouvelle. Il n'y avait pas à revenir sur ce sujet.

Ensuite, c'est au cours des deux dernières années d'administration, que tous les corps publics, au sein desquels se rencontrent des gens de toutes politiques, de toutes nuances, de toutes catégories, ont jeté le cri d'alarme, après avoir pris connaissance de notre situation financière. C'est à cette époque, bien mieux qu'à présent, que le contrôleur des finances aurait dû présenter son plaidoyer. Plus encore qu'aujourd'hui, il était question de mettre la ville sous la tutelle de la Commission municipale, car nous ne croyons pas que c'est l'intention du nouveau Conseil de demander cette tutelle.

La connaissance profonde qu'a le contrôleur des finances des affaires municipales ne nous permet pas de croire qu'il confond sciemment gérance municipale et tutelle de la Commission. Si la gérance est une forme de tutelle de la Commission municipale, à plus forte raison la fonction de contrôleur en est-elle une, puisque cette dernière n'existe que pour une raison de contrôle purement financier et que les pouvoirs de la Commission municipale

(Suite à la page 4.)

La corvette "Trois-Rivières" sera lancée le 25 octobre dans un port de l'Est

Elle sera baptisée par Mme A. Rousseau dans un port de l'est — Les autorités municipales demandent de donner à ce navire le nom de Trois-Rivières et non de Three Rivers, tel que projeté.

Samedi, le 25 octobre, sera lancé, dans un des chantiers maritimes de l'est du Canada, une corvette qui portera le nom de



Madame Arthur Rousseau

Trois-Rivières si les autorités du ministère de la Marine daignent bien se rendre à la demande des autorités municipales qui ont

Trois-Rivières, qui est le nom officiel de notre ville.

Son honneur le maire Arthur Rousseau et Mme Rousseau ont été invités à présider cette cérémonie. C'est Madame Rousseau qui procédera au baptême du navire destiné à grossir la flottille de corvettes de la Marine canadienne.

La lettre adressée par les autorités fédérales à son honneur le maire disait que la nouvelle corvette porterait le nom de Three Rivers. Le conseil après en avoir pris connaissance a demandé au greffier d'écrire aux autorités et de leur manifester que si c'était leur intention d'honorer notre ville il faudrait baptiser le nouveau navire du nom de Trois-Rivières, qui est le nom officiel de notre ville.

Trois-Rivières sera donc la troisième ville de notre région à donner son nom à une corvette de la Marine Canadienne, les deux autres ayant déjà eu cet honneur étant Shawinigan et Grand'Mère.

UNE SEMAINE DE PROPAGANDE DE L'ACCUEIL

La J. O. C. F. tiendra du 2 au 9 novembre une semaine de propagande en faveur de son service domestique. Le programme de cette organisation sera varié et comportera une partie instructive et une autre, récréative. On veut ainsi mettre en évidence le rôle social des domestiques et attirer l'attention des gens sur ce véritable problème.

Activités

Aux Trois-Rivières la J. O. C. F. a réalisé quelque chose pour les servantes. Elle a ouvert un grand et magnifique local, à 983 rue Royale, où les jeunes filles sont chez elle à toute heure du jour et de la soirée pour s'y reposer, s'y distraire et s'y récréer.

Pour mieux les aider, l'Accueil, nom donné à ce local, a ouvert un bureau de placement. En onze mois il a reçu 493 demandes d'employeurs et 315 demandes d'emploi, 139 jeunes filles ont été placées, 4 ont été retournées chez elle. Téléphones faits: 644; téléphones reçus: 1,048; visites faites à des servantes 52; visites reçues: 1,510. Près de 150 repas ont été servis gratuitement et une certaine de filles sans ouvrages ont été hébergées. Plusieurs servantes dans une grande détresse morale réhabilitées.

Service Distingué SACS DE THÉ "SALADA"



POUR TOUS VOS COMBUSTIBLES

APPELEZ

437

- ★ PESEE AUTOMATIQUE
- ★ LIVRAISON RAPIDE
- ★ SERVICE IMPECCABLE
- ★ CHARBONS - HUILES - BOIS

Des milliers de clients satisfaits.

Charbonnerie St-Laurent, Ltée

Rue Du Fleuve.

Sur rue Milot

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

Fieri facias de terris

COUR DE MAGISTRAT

CANADA, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 13,817

DONALDA BELANGER, veuve de Majoric Lacoursière, autrefois de Ste-Angèle de Prémont, et maintenant de la cité des Trois-Rivières, district des Trois-Rivières, demanderesse; vs DAME ROSE DELIMA BUISSIERE, épouse séparée de biens de Hervé Ouellette, pour autoriser sa dite épouse, de Ste-Angèle de Prémont, district des Trois-Rivières, défenderesse.

Comme appartenant à la défenderesse :

Une terre située en la paroisse de Ste-Angèle de Prémont, connue et désignée sur le plan et au livre de renvoi officiels du cadastre d'enregistrement du comté de Maskinongé, pour la paroisse de St-Paulin, sous les numéros deux A et trois (2 A et 3) dans le deuxième rang du Gore de Hunterstown, avec les bâtisses dessus construites.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Angèle de Prémont, comté de Maskinongé, MARDI, le QUATRIEME jour du mois de NOVEMBRE 1941, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif,

L.-P. MERCIER.

Bureau du shérif, Trois-Rivières, ce 30 septembre 1941.

Encourager nos annonceurs, c'est soutenir efficacement votre journal local.

Hommes de 30, 40, 50 ans

VOULEZ-VOUS AVOIR DE L'ENTRAIN? Essayez les Comprimés Toniques Ostrex. Contiennent toniques, stimulants, et éléments fournis par les huîtres—aident les hommes qui ont passé 30, 40 ou 50 ans à avoir une vigueur normale. Format de présentation, 35c. Essayez-les aujourd'hui! En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

LA LAURENTIENNE

Compagnie d'Assurance-Vie

ROLAND PAILLE
Gérant de District

300, Bonaventure, Tél. 1742
Trois-Rivières.

HERBASEPTOL

L'AMI DES BAIGNEURS,

L'antiseptique idéal et certain pour le traitement de la redoutable maladie que l'on appelle :

"L'HERBE A LA PUCE"
(Poison ivy)

Cette préparation tout à fait antiseptique peut être employée en toute sécurité et sans inconvénient pour la peau la plus délicate.

Deux ou trois applications sont suffisantes.

SEUL AGENT

LA Pharmacie HOULE
1356 Notre-Dame,
Tél. 57
TROIS-RIVIERES

CETTE GUERRE M'A ENSEIGNÉ

QU'IL N'Y A PAS DE MEILLEUR GIN QUE



Melchers
CROIX D'OR

"AVANT la guerre je croyais que pour avoir un bon gin, il fallait acheter un genièvre importé. Mais quand on a interdit l'importation des genièvres de Hollande, j'ai découvert un gin canadien qui possède la saveur d'un genièvre authentique de Hollande... Melchers Croix d'Or! J'ai voulu savoir pourquoi ce gin canadien était si bon et j'ai trouvé qu'il est fabriqué d'après une formule de véritable genièvre de Hollande. Il est distillé entièrement de grains canadiens de premier choix... chaque goutte est même distillée quatre fois à la distillerie moderne de Melchers... et c'est ce qui explique sa haute qualité, sa pureté et sa saveur imbattable. Croyez-moi, à présent, je n'achète plus autre chose que le gin Melchers. Goûtez-y, vous l'aimerez vous aussi!"

Rien ne remplace la qualité.
Achetez des produits canadiens—ils sont meilleurs.

GIN
melchers
CROIX D'OR



Produit de Melchers Distilleries Limited, Montréal et Berthierville

M-147FR

POUR VOS TRAVAUX

D'IMPRIMERIE

adressez-vous à

L'imprimerie du Bien Public

Prix modérés. — Travail rapide.

1563, rue Royale Tél.: 640

LE BIEN PUBLIC

HEBDOMADAIRE DU JEUDI

LES TROIS-RIVIERES, JEUDI, 16 OCTOBRE 1941

• Le livre de la semaine
à la

LIBRAIRIE LOISIRS

87-93 du Platon, Trois-Rivières

"LA NOUVELLE RELEVÉ"

— Revue mensuelle —
25c le numéro

Les Fêtes Religieuses d'obligation

C'est une pitié de voir comme nos fêtes religieuses d'obligation deviennent, dans les milieux urbains, de moins observées. Elles font partie de notre patrimoine catholique. Rien ne doit être épargné pour les sauver.

Sans doute, il y a lieu de tenir compte de certaines circonstances. Dans une grande ville comme Montréal où l'élément catholique et l'élément protestant, et même de plus en plus, hélas, l'élément juif, se coudoient, les marchands catholiques se trouvent matériellement, quand la fête d'obligation tombe un jour acheminé, par exemple un samedi, dans une position d'infériorité vis-à-vis de leurs concurrents d'autre religion.

La solution serait que tous les magasins, puisque la province de Québec est une province catholique, soient tenus de fermer leurs portes les fêtes d'obligation comme le dimanche. A nos hommes de loi d'étudier ce cas. Il faut espérer qu'il se rencontrera quelque juriste pour trouver la formule et la proposer à qui de droit.

En attendant, les acheteurs catholiques — c'est-à-dire nous tous — devraient s'imposer de faire leurs achats la veille des jours de fête. Les pasteurs ne sauraient trop leur rappeler ce devoir.

Reste que l'autorité diocésaine est juge des circonstances et qu'elle peut, comme cela est déjà arrivé, permettre une dérogation, dans les bornes qu'elle considère légitimes, à la stricte observation du précepte. Mais c'est un pis aller. Et les catholiques qui peuvent éviter de se prévaloir d'une telle autorisation devraient le faire. Si chacun vivait plus intensément sa foi, la difficulté serait vite réglée.

Il y a aussi le cas des fonctionnaires fédéraux. Il n'est pas nouveau. En lisant les éphémérides d'il y a vingt ans, nous sommes tombés sur le passage suivant, daté du 6 juin 1921, et rapportant un débat au Parlement d'Ottawa :

"M. Trahan demande que les fêtes de l'Épiphanie, de l'Ascension, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception soient incluses dans la liste des jours de congé accordés aux fonctionnaires. Sa proposition est rejetée par la majorité des députés. M. Ernest Lapointe regrette que l'on soit obligé de réclamer ainsi un droit qui est naturel et rappelle que sir Robert Borden a promis que les fêtes d'obligation continueraient d'être chômées. Sir Robert répond qu'il a simplement promis que la coutume serait suivie et qu'elle l'a été jusqu'ici".

Il y a vingt ans... Or, le 21 mai dernier, veille de l'Ascension, deux groupements de Montréal, le Comité des Oeuvres catholiques et la Société Saint-Jean-Baptiste adressaient au ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe, une dépêche conçue à peu près dans les mêmes termes, et qui disait: "Demandons observation fête de l'Ascension pour fonctionnaires catholiques, en particulier bureau impôt du revenu".

Les deux sociétés reçurent une réponse identique du secrétaire d'État: "Cher monsieur,

Mon collègue, l'honorable Monsieur Lapointe, m'a transmis la dépêche que vous lui avez fait parvenir le 21 courant, au nom du Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, au sujet de l'observance du jour de l'Ascension, fête religieuse d'obligation, au gouvernement fédéral à Mont-

Nos collèges se modernisent

Nos maisons d'enseignement secondaires ont souvent fait l'objet de critiques acerbes, la plupart du temps injustifiées, quelquefois méritées, de la part de nos écrivains et hommes d'état. On leur reprochait de ne pas avoir évolué avec leur temps et de donner à leurs élèves une formation et une tournure d'esprit d'un autre âge.

Il n'est que de parcourir la rubrique "L'éducation chez les nôtres", que publie chaque mois la revue de "L'enseignement secondaire", rajeunie et si vivante depuis quelques années, pour se rendre compte jusqu'à quel point nos éducateurs se sont montrés de bon compte et quel effort immense on a tenté d'un bout à l'autre de la province pour actualiser un enseignement qui en somme n'avait jamais fait défaut à sa mission essentielle.

Sous cette rubrique de l'éducation chez les nôtres, on apprend ce mois-ci que l'Assomption possède un comité d'Action Nationale des plus actifs, que Brébeuf, par le truchement de son Académie sciences-arts, s'efforce par des conférences mensuelles de prendre contact avec des personnalités de notre monde intellectuel, qu'à Sherbrooke, toute la communauté chante l'hymne national avant de se rendre en classe, et qu'à Nicolet il se donne un prix de fierté nationale.

Savait-on que les séminaires de Sherbrooke et de St-Hyacinthe possèdent depuis de nombreuses années une cour Civile et Criminelle. Au collège St-Hyacinthe, il y eut une journée des parents, ceux-ci ayant été invités à prendre contact avec les professeurs en vue d'une collaboration plus étroite dans l'éducation des enfants.

Au séminaire des Trois-Rivières, de même que dans plusieurs autres institutions, il y eut des examens, des enquêtes et des tests d'orientation professionnelle.

La culture physique, venant après une hygiène très évoluée, est partout à l'honneur. Douches et bains, quelquefois même piscines, gymnases, organisations de jeux. Sous ce rapport notre séminaire St-Joseph se classe dans les tout premiers.

réel et particulièrement dans les bureaux de l'impôt sur le Revenu.

"Comme vous en êtes sans doute au courant, la Loi du Service civil spécifie pour l'année entière les jours de congé pour les employés de l'administration fédérale. La fête de l'Ascension ne se trouve pas parmi ceux spécifiés, mais depuis bon nombre d'années permission a été accordée à tous les fonctionnaires et employés, au jour de l'Ascension de s'absenter de leurs bureaux afin de pouvoir remplir leurs devoirs religieux. Cette permission n'est nullement restreinte aux fonctionnaires et employés dont les bureaux sont situés à Ottawa; elle s'applique généralement dans tout le pays.

"Vous comprendrez que dans les circonstances il m'a été impossible de me rendre à la demande du Comité des Oeuvres catholiques. Dans une situation comme celle-ci, où le statut s'impose, nous faisons notre possible afin que les employés du gouvernement fédéral puissent s'absenter sans qu'il y ait trop d'inconvénient.

"Veuillez me croire votre bien dévoué,

Pierre-F. Casgrain,
Secrétaire d'Etat".

On relève un peu partout des cours de peinture, de musiques, de dessin, de sculpture, parfois réguliers et dans des studios bien aménagés, comme c'est le cas à Valleyfield, Brébeuf et Bourget. On n'est pas peu surpris d'apprendre que le poste de Radio-Canada de Ste-Anne de la Pocatière est situé dans l'immeuble du séminaire et qu'on y offre aux élèves un quart d'heure collégial hebdomadaire; et que dire du séminaire de Sherbrooke qui possède son propre poste, ce qui donne lieu à des concours radiophoniques inter-classes. On ne compte plus les séminaires qui utilisent régulièrement la cinématographie comme moyen. Le collège Saint-Laurent organise cette année des cours pratiques de travaux manuels pour ses élèves.

Et il y a bien d'autres innovations dont on ne parle pas encore. Vraiment nos maisons d'enseignement secondaire font un immense effort de renouvellement. Et encore une fois nous devons rendre hommage à nos éducateurs qui poursuivent une mission très haute dont c'est la tradition de former des citoyens bien informés de l'actualité en même temps que cultivés en profondeur.

F. B.

Colonisation pour la Jeunesse Urbaine

Parmi les initiatives que l'on a prises, en ces dernières années surtout, d'orienter la génération montante, initiatives qu'a suscité le plan de l'Aide à la Jeunesse, il faut faire une part toute spéciale à l'organisme que dirige conjointement l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne et la Montreal Boy's Association. Dans le cas qui nous occupe, cette aide a pris la forme d'une institution connue sous le vocable de la Ferme-Ecole de St-Jean-Baptiste de Rouville.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur le prospectus que viennent de publier

ces deux associations pour se rendre compte du but méritoire qu'elles se proposent d'atteindre, en même temps que des résultats déjà probants qu'accuse leur oeuvre, après moins d'un an d'opération.

Ce projet a pris naissance par suite d'une étude que l'on a poursuivie en maints milieux, étude qui a mis à jour l'état de santé pitoyable de nombreux jeunes gens des villes, actuellement en chômage de ce fait. Voyant aussi chez de nombreux autres sujets leur origine terrienne, souvent pas très éloignée, on a voulu tenter un effort pour leur faire faire un apprentissage, rudimentaire il va sans dire, des travaux de la terre, apprentissage qui aurait chance de faire naître chez eux le goût de poursuivre une carrière agricole. Les bienfaits qu'a procurés à ces jeunes le travail au grand air ne se comptent même plus. Ceux qui sont passés par la Ferme-Ecole de St-Jean-Baptiste de Rouville en sont sortis regaillardis, prêts à affronter la lutte pour la vie.

Ces deux associations rapportent que depuis la fondation de leur oeuvre, on y a admis 270 candidats. De ce nombre, 35 sont à l'entraînement; 102 ont été placés sur des fermes de la province; 19 ont trouvé à s'embaucher dans l'industrie et 10 ont été reconnus aptes à s'enrôler dans l'armée, après avoir été refusés au préalable. Et l'on ajoute que 90% des élèves inscrits provenaient de la ville de Montréal, preuve donc que bon nombre de nos jeunes citadins s'adaptent on ne peut mieux à la vie rurale si l'on y veut bien l'orienter.

On ne saurait dire tout le bien qu'il faudrait d'une institution qui se livre à une tâche aussi méritoire: celle de redonner à notre jeunesse urbaine une mentalité rurale, de lui faire prendre contact avec le sol. A l'heure où bien des nôtres quittent nos campagnes pour courir après les bienfaits passagers qu'apporte une recrudescence de prospérité dans les industries, et grossissent du même coup le nombre des journaliers, il fait bon voir que quelques-uns, en dépit de leurs modestes moyens, pensent encore à la terre et s'emploient à faire leur part pour y retourner les fils de ceux qui n'auraient jamais dû la quitter.

C.-E. Couture.

Un article de code à ne pas oublier

Quand notre conseil de ville en viendra à une entente avec les compagnies pour le renouvellement d'une exemption plus ou moins réduite de la valeur réelle de leurs propriétés, et qui devra prévaloir, à l'expiration de celle déjà existante, pour une période de dix autres années, il ne devra pas oublier les conséquences que pourrait avoir cette entente sur les cotisations imposées par notre Commission Scolaire à ces mêmes industries.

Ap chapitre de l'évaluation de la propriété en rapport avec les taxes scolaires, il est un article, le 367, qui se lit comme suit :

"L'évaluation des propriétés, qui a été faite par ordre des autorités municipales, doit servir de base aux cotisations imposées par les corporations scolaires.

Néanmoins, lorsqu'une municipalité locale, en vertu d'un pouvoir spécial qui lui a été accordé, pour cet objet, évalue une propriété à un montant inférieur à sa valeur réelle, comme devant servir de bases aux taxes municipales, il est du devoir des autorités municipales de porter au rôle

d'évaluation la valeur réelle de ces propriétés, mais les taxes doivent être imposées suivant le montant de l'évaluation autorisée en vertu de ce pouvoir spécial.

Cette valeur réelle servira cependant comme base des évaluations à être imposées après le 24 mars 1926, par les corporations scolaires, dans tous les cas où il n'y a pas eu d'évaluation spéciale autorisée avant la dite date".

Ce qui revient à dire que si la ville, selon son droit, exempte une compagnie pour un montant quelconque, elle doit, pour sauvegarder les intérêts de la Commission Scolaire, maintenir à son rôle le montant initial, correspondant à la valeur réelle, fixée par les évaluateurs. C'est sur ce montant, et non sur tout autre qui ne correspondrait pas à la valeur réelle, que la Commission Scolaire est en droit de prélever la taxe. Autrement, il pourrait arriver que la ville conclût un arrangement avantageux pour elle et désavantageux pour la Commission Scolaire.

C. M.

Eclaircissements...

(Suite de la page 1)

pense surtout à une formule de gérance équilibrée, mais portant en elle-même des garanties de succès.

Si nous cherchons l'expression de cette formule équilibrée à base d'efficacité, nous la trouvons dans l'énumération des devoirs du gérant telle que préparée par la "National Municipal League" :

- 1—Surveiller l'application des lois et règlements.
- 2—Diriger les services avec la responsabilité d'engager et de destituer les employés.
- 3—Recommander au conseil les mesures qu'il croit avantageuses pour la ville.
- 4—Tenir le conseil au courant de la situation financière et des besoins futurs de la municipalité.
- 5—Préparer et soumettre au conseil les estimations budgétaires annuelles.
- 6—Préparer et soumettre au conseil tout rapport que celui-ci pourrait exiger.
- 7—Tenir le public au courant de la chose municipale au moyen de rapports soumis d'abord au conseil.

Ainsi se trouve obtenue l'unité de pensée et d'action que l'on retrouve à l'exécutif des grandes compagnies et qui rend possible une administration responsable et non liée avant la lettre par les obligations politiques qui découlent des luttes électorales. Le système de la gérance n'est pas lent, de ce fait, à épurer les moeurs électorales et à soustraire l'administration à toute ingérence politique. Le gérant n'ayant pas été élu ne doit rien à ses électeurs. Il les représente tous et son seul crédit lui viendra de l'efficacité qu'il saura introduire et maintenir dans une administration indépendante et libre.

Des villes comme Westmount, Outremont, Témiscaminc, Shawinigan, La Tuque, Arvida, Montréal-Est, Mont-Royal, St-Lambert, Valleyfield, Malartic, Val d'Or,

Baie Comeau et autres ont adopté cette formule équilibrée d'administration municipale par système de gérant. Aux États-Unis, 500 municipalités sont déjà administrées par gérant, et les quatre cinquièmes des villes qui se donnent de nouvelles chartes, adoptent la gérance. Et ces villes, si les statistiques ne mentent pas, comptent parmi les plus florissantes et aucune ne songe à revenir au vieux mode et à ses abus.

On ne voit pas comment Trois-Rivières, après avoir tant souffert et avoir tant payé, n'emboîtent pas le pas, dans un loyal effort pour se rerdonner un statut de ville normale.

C. M.

Il n'est pas...

(Suite de la page 1)

pale se limitent aux problèmes de finance. Si le contrôleur est opposé à la tutelle, il devrait, pour être logique, demander l'abolition du poste de contrôleur, qui est en réalité une forme mitigée de Commission municipale, et ne pas confondre avec celle-ci les attributions d'un gérant, qui sont beaucoup plus étendues et embrassent tous les domaines de l'administration, finance aussi bien que voirie, et aqueduc comme services de l'assistance publique.

Une administration judicieuse et économique des services municipaux par un homme compétent allégerait beaucoup le fardeau du directeur des finances, car lorsque les deniers publics sont toujours employés à bon escient, il est plus facile d'équilibrer un budget.

R. D.

ENCOURAGEZ VOTRE
JOURNAL LOCAL ET
FAITES-LE LIRE.

ACHETEZ

**ARGENT
COMPTANT**

LA FAÇON LA PLUS
PRATIQUE

**EN VIGUEUR
IMMEDIATEMENT!**

En conformité avec les règlements de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, les facilités de paiement minimum sur l'achat de tout appareil électrique sont fixées comme suit:

**Versement comptant fixé
à 1/3 du prix d'achat**

Versement comptant minimum \$10.

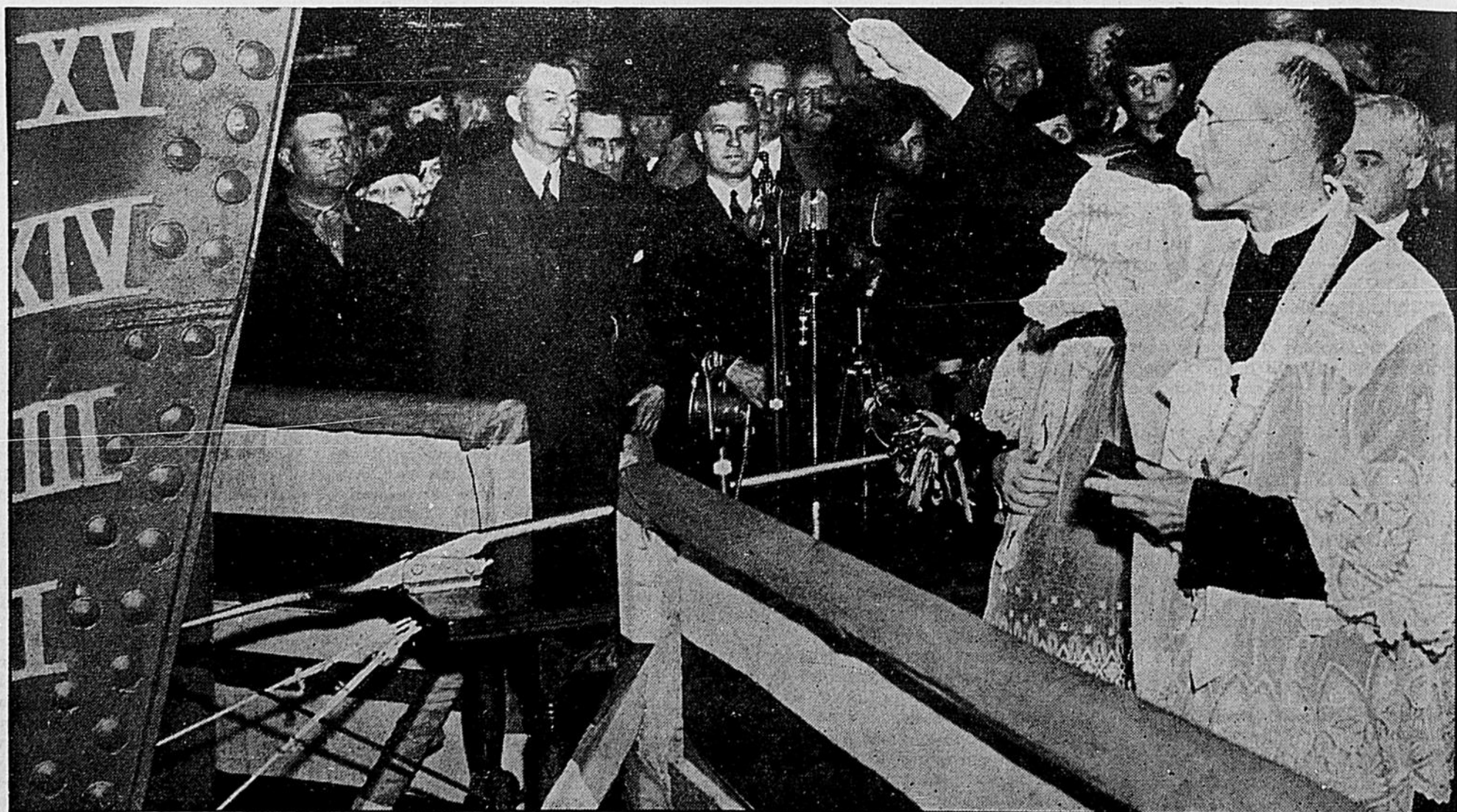
Versement mensuel minimum \$ 5.

**Versements mensuels répartis sur
une période maximum de 12 mois.**

THE

Shawinigan
WATER & POWER COMPANY

Un supplément raisonnable est exigé sur toute vente à tempérament. Pour plus de renseignements adressez-vous à notre bureau le plus rapproché.



Le supérieur de Saint-Sulpice, M. Eugène Moreau, bénit le "Fort Ste-Marie", le nouveau cargo de 10,000 tonnes lancé chez Vickers hier.

(Photo LPB)

UNE EPIDEMIE DE TYPHOÏDE DANGEREUSE DANS NOTRE REGION

L'épidémie de fièvre typhoïde fait des ravages dans notre région. Les médecins des Unités Sanitaires ont heureusement réussi à enrayer le fléau, mais l'épidémie n'en demeure pas moins dangereuse. Comme on le verra dans les nouvelles ci-dessous, la vaccination a été rendue nécessaire dans un grand nombre de cas.

La vaccination est le moyen le plus sûr de ne pas être atteint par la typhoïde. Le public est en conséquence informé qu'il est préférable de rapporter immédiatement aux autorités médicales tous les cas de typhoïde qu'ils rencontrent, afin d'empêcher le mal de se propager et de faire des ravages.

La fièvre typhoïde à l'état épidémique à Joliette

Joliette: — Il faut bien l'avouer, la fièvre typhoïde exerce actuellement de terribles ravages ne trentaine de cas déclarés, dont dans notre localité. Au moins plusieurs très graves, quatre décès à date dont deux dans la même famille, voici le triste bilan à ce jour.

Loin de nous l'idée d'effrayer inutilement une population déjà inquiète, mais nous croyons faire oeuvre sociale en donnant les renseignements suivants que nous tenons de source non officielle, mais bien renseignée.

Mercredi soir de la semaine dernière, tous les médecins de Joliette étaient convoqués par le Dr Allaire, médecin de l'Unité Sanitaire. MM. les médecins furent mis au courant de la situation, l'origine de la maladie y fut expliquée et l'on suggéra une vaccination générale pour enrayer l'épidémie.

Et voici d'où originerait la maladie. Une personne qui se serait baignée dans la rivière L'Assomption, en aval du pont des Dalles aurait contracté la maladie dans une forme bénigne, forme que les médecins appellent forme ambulatoire, parce qu'alors l'état de prostration est absent et le malade peut continuer à vaquer à ses occupations. Cette forme atténuée est d'autant plus dangereuse pour le voisinage que le malade croit à une simple grippe, néglige souvent de voir son médecin et ne prend pas les précautions que son état exige,

ignorant la gravité de sa maladie. Ce malade est cependant porteur des germes de la typhoïde.

Telle serait l'histoire du premier cas qui a dégénéré en épidémie.

Un lait infecté aurait été, par la suite, la cause de la propagation de cette maladie. A tout événement, nous pouvons affirmer que la vente du lait d'un certain laitier a été prohibée à Joliette. Il circule tellement de rumeurs que nous souhaitons une déclaration officielle de l'autorité compétente.

La fièvre typhoïde, pendant quelques jours et parfois pendant quelques semaines, donne des douleurs vagues, un sentiment de lassitude générale que l'on ne sait à quoi attribuer. Elle est donc au commencement difficile à dépister. C'est ce qui explique que les cas étaient déjà nombreux lorsqu'on a réalisé la gravité et l'étendue de la maladie.

L'Unité Sanitaire a donc empêché la distribution de ce lait, mais plusieurs étaient atteints qui ne le savaient pas à cette date.

Aujourd'hui il est possible que certains malades ou porteurs de germes aient communiqué cette maladie à d'autres par contact direct.

Prévenir vaut mieux que guérir, et à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'une maladie grave comme la typhoïde.

Tous devraient donc voir à se faire vacciner au plus tôt. A l'Unité Sanitaire, hier soir, le personnel était débordé d'ouvrage et la vaccination y est gratuite. Ceux qui préfèrent voir leur médecin de famille devraient le consulter au plus tôt. Le prix de la vaccination y est minime, car le vaccin est fourni gratuitement aux médecins par le Ministère de la Santé de la Province.

Encourager nos annonceurs, c'est soutenir efficacement votre journal local.

La pasteurisation obligatoire demandée

La pasteurisation obligatoire dans toute la province de Québec, a été demandée par la Fédération des Chambres de Commerce des

jeunes, au dernier congrès tenu à St-Hyacinthe, les 3, 4 et 5 octobre 1941.

Avant l'ajournement du congrès on a adopté plusieurs résolutions.

"Attendu que la pasteurisation du lait dans les villes de 5,000 âmes et plus serait un moyen de

combattre la tuberculose et les maladies infectieuses, il est proposé et résolu que le gouvernement provincial soit prié d'imposer cette pasteurisation si les circonstances actuelles le permettent et de faire précéder ou accompagner l'application de cette loi d'une campagne d'éducation auprès des cultivateurs".

Le MEILLEUR PLACEMENT d'un peuple libre, c'est un prêt pour la LIBERTÉ

Appel du

COMITÉ DE L'ÉPARGNE EN TEMPS DE GUERRE, OTTAWA.



Le peuple canadien est le plus heureux du monde. Heureux de vivre dans un vaste pays qui s'étend d'un océan à l'autre. Heureux de profiter de ses immenses ressources forestières, agricoles et minières. Heureux sous un régime démocratique. En un mot, heureux d'être libre. Jamais encore notre liberté fut plus menacée qu'elle ne l'est aujourd'hui. La chute de l'Empire Britannique causerait la dislocation de notre système économique, la perte des biens dont nous jouissons. Tous les Canadiens sont prêts à combattre pour défendre leurs habitudes de vie, conserver leur liberté et celle des générations à venir. Chaque appel à la défense du pays a suscité des actes de patriotisme réconfortants pour l'Empire et alarmants pour Hitler. Mais, à mesure que la menace nazie s'étend sur le monde, le besoin d'armes et de munitions, se fait plus pressant.

Pour vaincre chaque Canadien doit faire sa part. En temps de guerre, le prodige aide l'ennemi. Il faut réduire ses achats au strict nécessaire, afin de rendre disponibles plus de main-d'oeuvre et de matériaux que le Canada affectera à la poursuite de la guerre. L'effort total qui s'impose exige des sacrifices de la part de tous les Canadiens.

Consacrons les dollars que nous économisons à l'achat de Certificats d'Épargne de guerre. Après la victoire ces certificats nous seront remboursés avec intérêts. Dépensons moins aujourd'hui afin de pouvoir dépenser davantage au retour de la paix, alors que la main-d'oeuvre et les matières premières seront employées à fabriquer les choses dont nous aurons besoin. La liberté n'a pas de prix.

Quatre Moyens Faciles d'Épargner Régulièrement

RETENUE SUR LES SALAIRES—Pour les salariés. Chacun n'a qu'à signer la formule prévue à cet effet, puis la remettre à son employeur qui déduira du salaire de son employé le montant que celui-ci s'est engagé à verser régulièrement.

ENGAGEMENT À LA BANQUE—Pratique pour les hommes d'affaires, les femmes et toutes les personnes qui ne reçoivent pas un salaire régulier. Il n'y a qu'à signer la formule prévue à cet effet et la remettre à la banque qui déduira chaque mois de votre compte le montant autorisé.

ACHAT DE TIMBRES DE GUERRE—Mode de versements faciles. Des livrets pour coller les timbres sont à votre disposition dans les bureaux de poste, les banques et plusieurs magasins. Seize timbres achèteront un certificat de \$4 qui rapportera \$5 à l'échéance.

PLAN D'ÉPARGNE RURAL—Les cultivateurs qui traitent avec les coopératives, crèmeries, beurrieres, etc., peuvent autoriser ces établissements à leur payer une partie de leurs produits en Certificats d'Épargne de guerre. Il n'y a qu'à signer la carte d'engagement rurale.

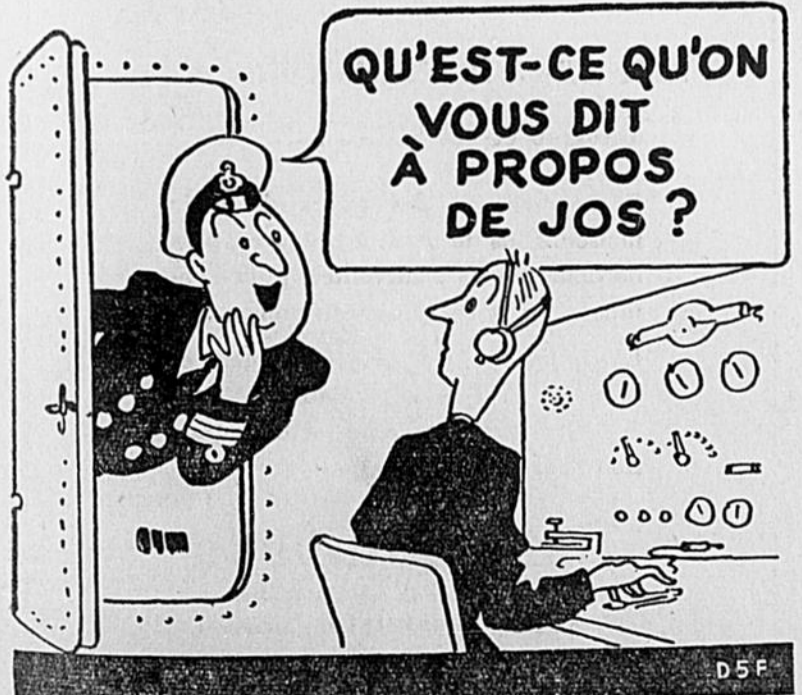
COOPÉREZ À LA CAMPAGNE D'ARMEMENTS DANS VOTRE MILIEU

On lancera bientôt dans chaque ville et village du Canada, la Campagne d'Armements. On vous demandera de coopérer pleinement à cette campagne dans votre milieu. Le Canada doit fournir plus de navires, plus d'avions, plus de chars d'assaut, plus de canons, plus de munitions. Si vous achetez déjà des Certificats d'Épargne de guerre, engagez-vous à en acheter davantage. Si vous n'avez encore rien fait, hâtez-vous de mettre vos dollars au service de la patrie. C'est pour la victoire.

DÉPENSONS MOINS AFIN D'ACHETER PLUS DE CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

Publiée par le Comité de l'Épargne en temps de guerre, Ottawa.

Duncan's
ROYAL PALACE
Liquour
WHISKY
MÉLANGÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA
13 oz. \$1.40 - 25 oz. \$2.60 - 40 oz. \$4.15





... Madame, voici pour vous ...



SUR LE FRONT DE LA MODE



Ce fut un sombre jour pour la couture lorsque les Boches, dont les femmes sont notoirement les plus mal vêtues d'Europe, entrèrent dans Paris. Déjà des photos prises à l'ouverture du meeting d'Auteuil, où les grands couturiers parisiens présentaient naïvement leurs nouvelles créations, nous montrent que la mode française a subi un rude coup, comme tout le reste. Mais Londres, qui est déjà le dépositaire des espoirs de la France, a décidé de continuer, malgré la "blitz", le combat du bon goût et de l'élégance.

Ce printemps, neuf mannequins choisis parmi les femmes les plus jolies d'Angleterre ont présenté au Brésil, en Argentine et en Uruguay, 80 des plus belles créations de la haute couture britannique. C'était la première fois que la Grande-Bretagne envoyait en Amérique du Sud une aussi charmante délégation offrir à nos soeurs latines ses plus belles robes et les plus riches tissus de ses filatures.

La tournée a remporté un franc succès. La plupart des 80 créations, envoyées en deux exemplaires chacune, ont trouvé acheteur. Il en a été de même des bourses et souliers que portaient les modèles. Les chapeaux n'ont pas su plaire aussi bien au goût des sud-américaines et la victoire a été moins complète dans ce domaine.

La grande réussite de la tournée, cependant, n'a pas été de faire vendre quelques robes et quelques paires de souliers mais d'affirmer d'une façon originale l'esprit de résistance du peuple britannique. Le fait que les manufacturiers de Grande-Bretagne ont pu, malgré les bombardements, dessiner et produire de tels tissus, que ses couturiers ont pu réaliser ces créations superbes et que ses mannequins ont pu traverser l'Atlantique sans encombre, n'a pas manqué de frapper l'imagination populaire en Amérique du Sud. Le voyage des belles ambassadrices a porté un rude coup à la propagande allemande, si active là-bas. Une escadre de la Marine royale n'aurait pu faire mieux.

De plus, les femmes de l'Amérique latine qui ne juraient que par Paris jusqu'alors, en sont venues à considérer Londres comme une capitale de la mode et à apprécier le fini et la richesse des tissus anglais, manufacturés malgré les bombes. On dit que les Nazis sont furieux de s'être ainsi laissés atteindre par une arme dont ils ne connaîtront jamais le secret, celle du bon goût.

Mais un domaine où Londres n'a pas besoin de livrer la lutte pour établir sa primauté c'est celui de la mode masculine. Bien que les Nazis essaient de populariser le port du lincoln, la "coupe anglaise" reste encore l'idéal du monsieur bien vêtu.

Chaque année, depuis soixante ans, les émissaires de Bond Street et de Savile Row se rendent en Amérique chercher les commandes de l'automne et du printemps, tant pour les habits faits sur mesure que pour les solides étoffes anglaises. La bataille de l'Atlantique ne les a pas empêchés de maintenir cette coutume et ils sont revenus de leur tournée du printemps avec plus de commandes que jamais.

Leurs principaux clients sont

de riches élégants qui commandent jusqu'à une douzaine de complets de cent dollars à la fois. L'un d'entre eux a même fait son chèque pour \$1,000 en indiquant que si sa commande ne s'élevait pas à cette somme de verser le surplus au "Spitfire Fund".

Les hommes moins fortunés remarquent ces complets exclusifs et bientôt leurs demandes obligent les manufacturiers et les tailleurs à reproduire ces modèles en grande quantité. Pour cela, il y faut acheter les tissus nécessaires des filatures d'Ecosse et du Yorkshire, de sorte que la vente d'un seul complet de cent dollars est suivie au bout d'un certain temps de milliers de dollars d'affaires pour l'industrie britannique. L'échange réalisé permet à la Grande-Bretagne d'acheter le matériel dont elle a besoin pour livrer la guerre.

C'est ainsi que dans la guerre totale, tout sert, même une robe de bal vendue à la fille d'un riche éleveur argentin ou un complet de tweed acheté par le président d'une compagnie américaine. Et sur le front de la mode, la Grande-Bretagne est bien gardée.

Vie extraordinaire de Madame Brault

(Une mystique canadienne)

par Louis Bouhier, Prêtre de St-Sulpice, ancien curé de Notre-Dame.

Il vient de paraître un ouvrage qui ne manquera pas de susciter un vif intérêt. C'est la vie extraordinaire de Madame Brault, de la Pointe Claire, grande mystique, décédée en 1910.

Cette vie en effet est un tissu de faits merveilleux. Par une permission de Dieu, Madame Brault eut à subir les vexations et les obsessions du démon, qui la fit terriblement souffrir. Il la frappait cruellement et la maltraitait de toute façon, souvent sous les yeux de son mari et de ses enfants, effrayés et impuissants.

A côté des phénomènes diaboliques, il y avait les phénomènes divins: visions, extases, stigmates, parfums, absence de nourriture et de sommeil, cas de bilocation, etc.

Elle vivait en relations directes

avec les âmes du Purgatoire, pour lesquelles elle priait et souffrait. Elle en a vu un nombre considérable. La plupart lui étaient inconnues. Elles lui faisaient connaître leur nom, leur profession, leur âge, le lieu et la date de leur mort. De nombreuses enquêtes ont été faites à la suite de ces révélations, et toujours tous les détails donnés par la voyante ont été rigoureusement exacts.

Madame Brault était d'une charité sans bornes, s'appliquant à soulager toutes les misères. Elle avait un zèle admirable pour le salut des âmes; et l'on ne saura jamais le nombre de personnes de toute condition qu'elle a ramenées à Dieu.

Elle était douée de clairvoyance surnaturelle; elle avait une puissance d'intuition prodigieuse, voyant à distance et lisant dans les coeurs.

Mais si elle fut un "cas extraordinaire", elle fut aussi et avant tout une femme de vertu éminente.

Aussi le saint et savant M. Le-coq, ancien supérieur du Séminaire de St-Sulpice, de Montréal, a-t-il dit que "Le caractère qui se dégage de l'ensemble de la vie et des écrits de Madame Brault est le type classique de la sainte, surtout des temps modernes: amour passionné de l'Eucharistie, patience héroïque au milieu d'indicibles souffrances de toute sorte, humilité qui ne néglige aucun menu devoir, etc."

La seconde partie du volume comprend les lettres qu'elle écrivit, par obéissance, à son directeur, lui racontant les opérations de Dieu dans son âme et ses luttes contre le démon. Elles sont remplies de choses merveilleuses et toutes débordantes d'amour divin.

Ce livre est assurément de nature à faire beaucoup de bien. (Editions Beauchemin, Montréal). Prix: l'ex. broché: \$1.25. Franco, par la poste \$1.35.

Mc Nish's
DOCTORS' SPECIAL
IMPORTED SCOTCH Whisky
DISTILLÉ ET MÉLANGÉ EN ÉCOSSE
26 oz. \$3.15 - 40 oz. \$4.70

EST-CE VRAI
CE QU'ON DIT
À PROPOS
DE JOS?



On prévient une épidémie de typhus à La Pérade en immunisant un millier de personnes

Sainte-Anne de la Pérade: — Un millier de personnes ont été immunisées contre la typhoïde dans notre paroisse par les médecins de l'Unité Sanitaire. Cette immunisation a été donnée gratuitement, alors même que quelques cas de typhoïde s'étaient déclarés chez nous.

Les médecins donneront aujourd'hui même une deuxième injection et ils en donneront une première aux personnes qui ont été empêchées pour une raison

L'IRRITABILITÉ EST LE CRI DE DÉTRESSE DE BÉBÉ

L'IRRITABILITÉ n'est pas naturelle. C'est un avertissement auquel vous devez prêter une attention immédiate.

Lisez ce que fait Mme George Mitchell: "Quand mon bébé est dérangé et irritable, je lui donne une ou deux Tablettes Baby's Own et il est vite soulagé et s'endort profondément."

Et ce que dit Mme Stewart McEachern, de Palmerston, Ont.: "Quand mon bébé semble être fiévreux ou irrité, je lui donne des Tablettes Baby's Own et il revient vite à son état normal."

Elles apportent aussi un soulagement rapide dans les cas de diarrhée, coliques, dérangement d'estomac, croup léger, rhumes, constipation, troubles de la dentition et fièvre légère.

Aucun opiat ou drogue stupéfiante. Certificat d'analyse dans chaque boîte. Achetez-en une boîte aujourd'hui. 25 cents. Votre argent remboursé si vous n'êtes pas satisfaite.

ou pour une autre de la recevoir.

UNIVERSELLEMENT RENOMMÉS POUR

Leur Qualité

SHERRY SEC
35% esprit de preuve
25 onces85c

PAARL TAWNY (Porto)
34% esprit de preuve
25 onces85c

BRANDY
78% esprit de preuve
10 onces \$1.05
26 onces \$2.55
40 onces \$3.80



VINS...
BRANDIES
SUD-
AFRICAINS

Plus de 250 ans d'expérience dans la fabrication des vins et une surveillance étroite du Gouvernement assurent aux vins et brandies sud-africains une supériorité incontestable.

136F

AHEROUX
PHOTOGRAPHE ET PHOTOGRAVEUR
252 Rue Des Forges
TROIS-RIVIERES, QUE.



Venez vivre à l'Hôtel WINDSOR
cet automne et cet hiver...

Et reposez-vous des tracas de tenir maison. Plus de repas à préparer, plus de domestiques à surveiller, plus d'ennuis au sujet des choses du ménage.

La vie au foyer est parfois monotone et fatigante... mais un séjour à l'Hôtel WINDSOR, c'est le repos et la distraction pour toute la famille!

Hôtel Windsor

Rue Peel, près de la rue Ste-Catherine
Face au Square DOMINION, Montréal

Tél. Plateau 7181

PLUS DE 200,000 COMMERCES SOUS LA SURVEILLANCE DES PRIX POUR SERVICE DE GUERRE

Ce vaste projet a pour but d'établir le mécanisme nécessaire pour surveiller les prix et pour obtenir les rapports nécessaires sur les approvisionnements.

Les magasins à rayon, les magasins généraux de campagne, les grands hôtels et les bars pour glaces et rafraîchissements, les fabricants et les vendeurs aux enchères, toute personne et compagnie au Canada fabriquent les denrées alimentaires, pâtures, volaille, bétail, filés, draps, vêtements, et chaussures, ou faisant le commerce de ces produits, doi-

nir. Des copies du texte complet de l'ordonnance pourront également être obtenues aux bureaux de poste.

Afin de faciliter plus encore l'introduction de ce projet de licences, la Commission des prix

ou les compagnies qui, après avoir consulté le texte de l'ordonnance sur les licences, ne sont pas certains de leurs obligations, devraient communiquer directement avec leur directeur régional.

Les formules de demande sont faciles à remplir. Au haut de la formule il y a des espaces pour inscrire le nom, l'adresse d'affaires et le titre officiel du demandeur. A la suite de ces détails apparaît une liste des catégories de commerces et de denrées mentionnés dans l'ordonnance. Tout ce que le demandeur doit faire est d'indiquer par une croix son genre de commerce et la catégorie ou les catégories de denrées qu'il achète pour fins de revente, manutentionne ou vend.

Les demandes des personnes qui exploitent plus d'un établissement doivent être accompagnées d'une liste indiquant l'adresse de chaque établissement. Si ces établissements ont différentes raisons sociales, des formules séparées doivent être complétées pour chaque raison sociale.

"Les cartes de licence et les décalcomanies seront fournies à tous ceux dans les demandes sont reçues et acceptées", déclara M. Morphy, "et l'étalage de cette décalcomanie sur la devanture de son établissement servira non seulement comme indice que la compagnie possède une licence, mais démontrera également au public que le titulaire collabore avec le gouvernement dans son effort pour enrayer les augmentations non nécessaires du coût de la vie."



C. R. MORPHY, directeur des autorisations de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Toute personne fabricant, manutentionnant ou vendant des denrées alimentaires, moulées, vêtements ou chaussures doit se procurer un certificat de licence avant le 1er décembre 1941.

et du commerce en temps de guerre nommera neuf directeurs régionaux de licences, un pour chaque province. Les particuliers

CERTIFICAT DE LICENCE POUR DEVANTURE

émise par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à toutes les personnes et compagnies qui tombent sous le plan d'ensemble des autorisations. Ce certificat de licence, de couleur bleu et or, doit être apposé sur la porte ou devanture appartenant à l'établissement du porteur. Il faut se procurer ce certificat avant le 1er décembre, 1941.

vent obtenir une licence de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre avant le 1er décembre de cette année.

Après cette date, toute personne ne détenant pas de licence ne peut acheter pour revendre, manutentionner, ou vendre aucune de ces denrées.

Plus de 200,000 commerces sont affectés par ce vaste projet qui a pour but d'établir le mécanisme nécessaire pour surveiller les prix et pour obtenir des rapports immédiats sur les approvisionnements disponibles dans le cas de pénuries résultant de la guerre. Dans la région de la Mauricie, on s'attend à ce que plus de 2,000 personnes et compagnies exposeront bientôt sur la porte ou devanture de leur établissement le certificat attrayant bleu et or qui indique au public qu'elles ont obtenu leur licence en temps de guerre.

Il n'y a aucun droit pour la licence. Les formules de demande seront distribuées par la poste vers la fin du mois et tout homme d'affaires qui est affecté par l'ordonnance sur les licences et qui ne reçoit pas une formule de demande devrait s'adresser à son bureau de poste en vue de l'obte-



D6F

Compagnons de Chasse:
VOTRE FUSIL
et
le Gin de Kuyper

La véritable saveur de Hollande vous procurera une sensation de satisfaction et de chaleur après une dure journée dans le bois:

10 ONCES;	26 ONCES;	40 ONCES;
\$1.05	\$2.40	\$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER
MAISON FONDÉE EN 1695



L'oeuvre de cinq générations de maîtres brasseurs



La meilleure BIÈRE au Canada

Dites Corby's!
Corby's
LONDON DRY GIN

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA
25 oz. \$2.30 - 40 oz. \$3.50



CHRONIQUE DE FRANCE

CIRCULAIRE A TOUS LES FRANÇAIS LIBRES AU CANADA

Les journées qui viennent de s'écouler marquent le début d'une phase nouvelle dans l'existence de la France-Libre :

Un Comité National a été créé, de nouvelles puissances reconnaissent le Général de Gaulle comme chef des Français Libres. La Russie a signé cette reconnaissance le 25 septembre, d'autres puissances sont sur le point de l'imiter. Une mission américaine vient d'arriver à Brazzaville. Enfin, le mouvement de la France-Libre évolue peu à peu à l'état d'une force presque uniquement militaire à celui d'une véritable représentation nationale qui sera amenée à jouer dans le monde un rôle chaque jour plus important.

Cette évolution implique du point de vue de notre action des conséquences impotantes.

Notre langage doit être celui de porte-paroles véritables de la nation. Le Général de Gaulle doit en fait apparaître non pas seulement comme le chef des Français Libres, mais comme le représentant de la France tout entière. Nous devons être l'expression visible de la résistance du peuple français, nous devons fai-

re connaître au monde les innombrables faits qui témoignent de cette résistance.

Le Général de Gaulle, les volontaires qui combattent à ses côtés, les évadés de France qui rejoignent nos rangs, les fonctionnaires qui administrent les vastes territoires de l'empire libre, symbolisent la pensée française et matérialisent l'espoir de la France.

Notre action doit viser à défendre les intérêts permanents de la France. Nous ne devons pas nous borner seulement à donner une interprétation véritablement française des événements actuels, mais nous devons contribuer de par le monde à la diffusion et au rayonnement de la culture française. Malgré nos effectifs souvent restreints, nous devons nous efforcer de maintenir à l'étranger la situation morale que la France possédait avant l'armistice.

Nous ne devons pas oublier que, grâce aux efforts de résistance et de lutte des Français en France et à travers le monde, notre patrie sera appelée à jouer le rôle qui lui revient dans les discussions du traité de paix, à l'heure de la victoire.

Sous aucun prétexte, nous ne devons laisser dire que la défaite de la France a été due à la décadence du peuple français. Notre but essentiel est la libération de

la France, tous les Français sont unis dans ce but, les anciennes querelles de parti n'ont actuellement aucun sens, les seuls Français qui s'excluent de notre mouvement sont ceux qui collaborent avec l'ennemi.

Si nous sommes amenés parfois à faire connaître aux opinions étrangères les trahisons de Vichy et à leur prouver par des faits l'erreur qu'il y aurait à compter sur certains chefs compromis avec l'ennemi, nous devons faire sentir en même temps que ce n'est pas d'un cœur léger que nous devons dénoncer certains de nos compatriotes et que nous aurions préféré nous tromper à ce sujet. Nous ne sommes ni des partisans, ni des émigrés, nous sommes momentanément les représentants de la France.

Dans ce conit monial, deux conceptions de la civilisation sont en cause, comme le disait le Général de Gaulle le 18 septembre dernier, nous luttons avec nos Alliés pour une reconstruction du monde sur des bases de liberté humaine, de souveraineté des peuples, de coopération des nations.

Si du point de vue matériel notre situation reste privilégié par rapport à nos compatriotes de France et nos compatriotes qui combattent en Afrique, en Asie, sur mer ou dans les airs, seul le sentiment de nos responsabilités, l'ardeur au travail, l'oubli de nous-mêmes et de toutes rivalités, peuvent rendre justifiable ce privilège de liberté et le bien-être dont nous jouissons.

Tél. 401

Heures de bureau: 10 à 12
2 à 5 et 7 à 8 les lundi et mercredi soir.

Spécialiste

Pour les maladies des yeux
oreilles, nez et gorge.

Dr BENOIT JACO

Ex-assistant à la clinique
Nationale Ophtalmologique
des Quinze-Vingts, Paris.

Ex-élève à l'hôpital Baucault,
Paris, ex-interne de
l'hôpital Normand & Cross.

126, rue Alexandre
TROIS-RIVIERES

CLAUDE BOURGEOIS

i. c.

du bureau de

Gohier, Dorais & BOURGEOIS

Ingénieurs civils et
Arpenteurs-géomètres

1371, rue Hart. Tél.: 4394
Trois-Rivières.

ROBERT O'Nish
London Dry Gin

BOUTEILLES 25 OZ. BOUTEILLES 40 OZ.
\$2.30 \$3.50
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

une suggestion

Pour réussir un dessin, une photo ou un cliché en une et plusieurs couleurs, ayez recours au personnel d'élite de

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE
L I M I T É E

282, QUÉBEC - RUE ONTARIO - BELAIR 3984 - MONTREAL

BUVEZ

PEPSE-COLA

IL ÉTANCHE LA SOIF



C'EST "UN POINT" CHAQUE FOIS QUE VOUS DITES: "POUR MOI TOUJOURS MOLSON"

LA BIÈRE QUI "COMPTÉ" POUR TOUT LE MONDE

Le Canada en guerre

Nos troupes ont de l'appétit

La ménagère qui revient du marché les bras chargés et un peu fatiguée, sera sans doute ébahie d'apprendre ce que peut être la tâche énorme de la Division des Achats, au ministère des Munitions et des Approvisionnements, qui a à pourvoir à l'alimentation de toutes nos troupes. Voici la valeur approximative de certaines denrées qu'on a achetées pour les troupes canadiennes du 18 juillet 1939 au 30 juin 1941, on a acheté pour \$1,400,000 de thé, café et cacao; pour \$900,000 de lait frais; pour \$900,000 de lait en conserve; pour \$5,500,000 de viande; pour \$200,000 de farine; \$1,700,000 de beurre; \$500,000 de fromage; \$700,000 d'oeufs; \$500,000 de pommes de terre; \$1,600,000 de légumes. Cela fait déjà \$13,900,000. Mais la Division des Achats a acheté en tout pour \$30,000,000 de victuailles. Il a fallu s'approvisionner aussi de biscuits, de "bovril", de sirop de maïs, de pâtes alimentaires, raisins secs, pruneaux, miel, sirop d'érable, marinades, sucre, compotes de fruits en conserve, etc. **Le onzième appel**

Les registraires de division du ministère des Services nationaux de Guerre procèdent actuellement à l'appel des sujets qui doivent se présenter aux centres d'instruction de la défense nationale pour la onzième période d'instruction militaire qui commencera partout le 30 octobre. Le nombre total de jeunes gens qui devront se présenter à la fin de ce mois est de 2,000 et sur ce nombre 650 ont déjà reçu l'instruction militaire de trente jours et sont rappelés pour de l'instruction supplémentaire et pour servir à la défense du Canada pendant toute la durée de la guerre. La distribution des 2,000 sujets se répartit comme suit: Colombie-Britannique 120; Alberta, 152; Saskatchewan, 168; Manitoba, 132; Ontario, 629; Québec, 618; Nouveau-Brunswick, 78; Nouvelle-Ecosse, 85; Ile du Prince-Edouard, 18. **Résultat de la motorisation**

nadienne a eu pour résultat de produire un volume de feu beaucoup plus considérable qu'en 1918, bien qu'aujourd'hui, on compte environ 4,000 hommes de moins dans chaque division d'infanterie. Au lieu de se déplacer à raison de deux milles et demi à l'heure, et de faire un maximum de 20 milles par jour, la division d'infanterie avance aujourd'hui à une vitesse variant de 10 à 40 milles à l'heure et peut parcourir plus de 200 milles par jour pour arriver sur le champ de bataille, non pas épuisée par une marche forcée, mais forte et prête à l'action. En 1918, une division d'infanterie canadienne avait 153 véhicules à moteur et 4,400 chevaux. Elle n'a aujourd'hui ni chevaux ni voitures, mais possède 3,500 véhicules à moteur de plus de 160 modèles différents, presque tous fabriqués au Canada. En 1918, elle avait 48 canons de campagne, 96 mitrailleuses, 40 mortiers de tranchée et 432 mitrailleuses légères Lewis. Sa puissance en canons de campagne et en armes portatives automatiques est aujourd'hui doublée, ses mortiers sont nouveaux et meilleurs que ceux d'autrefois, et elle possède plusieurs types d'armes inconnues en 1918, telles que les fusils et les canons anti-chars et les canons anti-avions.

Les moteurs de la division blindée fournissent une force de 394,237 chevaux-vapeur, soit autant que l'énergie électrique consommée par la ville de Toronto. Il n'existait rien de comparable à cette division blindée en 1918, tellement son volume de feu et sa puissance de choc sont formidables. A elle seule, elle coûte plus cher que le prix d'entretien du Corps canadien tout entier pendant l'exercice financier de 1916-17. Ces chiffres sont extraits du discours que prononçait récemment à la radio M. Victor Sifton, maître-général de l'Artillerie.

Les as féminins

Dans le Corps auxiliaire féminin de l'aviation canadienne, la solde quotidienne égalera les deux-tiers de la solde courante

attachée au grade assimilé dans le service sédentaire du Corps d'aviation royale canadien. Lorsqu'elles s'enrôleront, les aviateurs recevront une indemnité de \$15 pour l'achat de sous-vêtements, d'articles de toilette, et le reste. De plus, une indemnité de \$3 leur sera payée aux mêmes fins. Tout comme les militaires du Corps d'Aviation Royal Canadien, les aviatrices bénéficieront de la gratification de réhabilitation et de l'exonération de l'impôt sur le revenu et de la taxe de la Défense nationale. Les taux de solde quotidienne se répartissent comme suit: chez les officiers, commandante de l'air \$11.35; officier de groupe, \$8.70; officier d'escadre \$6.70; officier d'escadrille, \$5.20; officier de section, \$4.35; officier de peloton, \$3.35; officier-adjoint de peloton, \$2.85. Chez les sous-officiers, officiers non brevetés et aviatrices, les taux de solde quotidienne varient entre \$3.30 et \$1.05 depuis les sous-officiers de première classe jusqu'aux aviatrices de 2e classe, des groupes A, B, et C.

Corby's RYE WHISKIES

EMBOUTEILLÉ EN ENTREPÔT AU CANADA
Corby's Old—10 oz. \$1.05 - 25 oz. \$2.50 - 40 oz. \$3.80
Spl. Sel. 12 ans—13 oz. \$1.55 - 25 oz. \$2.95 - 40 oz. \$4.45
CORBY DISTILLERIES LIMITED G23F



POUR VOS IMPRESSIONS

adressez-vous à

L'IMPRIMERIE DU BIEN PUBLIC

1563, Royale. Tél.: 640

TUYAUX D'UN PILOTE SUR LE TÉLÉPHONE

Un pilote de combat doit avoir présent à l'esprit 48 facteurs essentiels. Il y a les questions d'aéronautique, outre les tactiques de combat. Et il lui faut aussi se rappeler autres choses — par exemple comment se servir de son téléphone de l'air; il doit toujours parler avec clarté et concision.

Comme l'effort de guerre fourni par le Canada achalande grandement les lignes téléphoniques, vous pouvez aider les travailleurs du téléphone à maintenir l'excellence du service en adoptant la technique téléphonique du pilote de combat. Quand votre appareil sonne, répondez promptement, et ne perdez pas de temps à dire "Allo" — mieux vaut vous nommer immédiatement. Parlez distinctement, directement dans l'embouchure, et ne manquez pas de raccrocher le récepteur, sitôt la conversation terminée. Votre collaboration nous aidera à fournir un service rapide, précis et indispensable à une nation en guerre.

En service actif

donnant des ailes aux mots

FORD HOTELS

Un hôtel économique

CHAMBRE SIMPLE
\$1.50 à \$2.50

3,000 chambres dans 5 villes.

CENTRAL MODERNE
A L'ÉPREUVE DU FEU

MONTREAL-TORONTO

Toujours au premier rang quand il s'agit de chaussures



POUR MONSIEUR

Les plus récents modèles de la saison. Le choix le plus considérable en ville, pour tous les goûts, à tous les prix.

POUR MADAME

Élégance et confort: telles sont les principales qualités de nos souliers pour Dames. Venez voir notre assortiment.



CHAUSSURES POUR ENFANTS, SOLIDES ET DURABLES

J. A. GOSSELIN

Orthopédiste technicien gradué.

CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE

1392, rue Hart, Tél.: 537. Trois-Rivières.



(Photo I.P.S.)

On se servira de chiens pour faire la garde dans les aéroports et autres endroits stratégiques en Grande-Bretagne. Grâce à leur flair très développé, les chiens peuvent retracer rapidement un intrus dans l'obscurité. Le major Baldwin, qui a ouvert une école spéciale pour l'entraînement de ces chiens dans l'ouest du pays est convaincu qu'ils pourront rendre de grands services. On voit ci-dessus le major J.-Y. Baldwin, Mme M.-B. Griffith et Mlle Homan, entraîneurs bien connus de chiens, avec quelques-unes des intelligentes bêtes qui monteront désormais la garde comme des sentinelles.

CINEMA-VIE par Pierre MASSON

Paul Muni, après avoir représenté à l'écran tant de grands personnages de l'histoire, va maintenant filmer la vie d'Houdini, le célèbre magicien. Le "producer" Sam Goldwyn voudrait obtenir les services de David Niven, actuellement dans l'armée britannique, pour tourner un film dans un studio anglais, ce qui lui permettrait de dégeler une forte somme immobilisée dans les voutes de la Banque d'Angleterre... Lorraine Day deviendra Madame Ray Hendricks dans les derniers jours d'octobre... L'avocat Greg Bautzer vient de se rendre à Chicago en avion pour y rencontrer Dorothy Lamour, qu'il doit épouser sous peu, dit-on... Madame Tyrone Power, ou Annabella, si vous le préférez, tient en ce moment la vedette dans un rôle qu'elle ne prise pas beaucoup. Elle doit en effet batailler devant les tribunaux pour repousser les prétentions d'un agent qui lui réclame la jolte somme de quarante-sept mille dollars, parce qu'elle aurait brisé un contrat, au temps où elle tournait en Europe. Annabella, si économe (on l'accuse même parfois d'avarice), est naturellement aux abois... Un médecin vient de commander à Paulette Goddard de garder le lit pendant un mois, afin de pouvoir



PAULETTE GODDARD

refaire ses forces délabrées. On dit qu'elle travaille beaucoup trop fort; de ses amis prétendent tout simplement que son état est la conséquence de ses longs séjours dans les "boîtes de nuit"... En parlant d'Errol Flynn, il semble maintenant certain que son épouse, Lili Damita, qui lui a récemment donné un fils, demandera sous peu la séparation définitive. Les arrangements préliminaires seraient déjà pris. Le couple est surtout célèbre par le nombre de ses querelles. Tant va la cruche à l'eau

qu'elle finit par se casser... James Stewart annonce qu'il ne quittera pas l'armée avant d'avoir complété ses douze mois de service, malgré toutes les rumeurs qui circulaient à cet effet... Jesse Ralph, la délicieuse actrice, aussi âgée que May Robson, a dû subir l'amputation d'une jambe... Et voici la dernière histoire au sujet de Greta Garbo: l'actrice aurait récemment épousé le docteur Gaylord Hauser, dans une petite ville près de Reno. Qu'est-ce qui en est? C'est peut-être encore un truc de publicité. On se rappelle les potins nombreux qui ont circulé lors d'un voyage

de la grande vedette en Europe et en Afrique avec le célèbre chef d'orchestre Leopold Stokowski. Si l'on avait ajouté foi à tout ce qui se disait, l'actrice était mariée à l'éminent chef d'orchestre... Errol Flynn est de plus en plus le point de mire: l'autre jour, il se signalait par sa colère contre Findler, chroniqueur cinématographique, dans un Club d'Hollywood, le Mocambo. Il y a eu, comme on sait, échange de coups de poing, ou plutôt de gifles, parce que cette méthode est plus insultante, paraît-il. Aujourd'hui, on nous apprend qu'il va tourner un film sur la vie et les aventures de Jim Corbett, le grand boxeur d'une autre génération que la nôtre. Ann Sheridan tiendra la vedette féminine... Pola Negri, récemment revenue en Amérique, fera probablement une grande tournée de vaudeville; elle a reçu à cet effet une offre alléchante... Hedy Lamarr et Reggie Gardiner ont repris leur idylle interrompue par le mariage de l'actrice viennoise... La chanteuse de genre Aurora, qui tient l'affiche au "Copacabana" de New-York, est la soeur de Carmen Miranda, et on lui prédit une brillante carrière...



POLA NEGRI

Shirley Patterson, qui participa au récent concours de beauté de "Miss Amérique", comme représentante de la Californie, vient de signer un contrat avec les studios Columbia... Dorothy Kent, jeune artiste des studios Universal, a épousé récemment le chef d'orchestre, Ken Baker... Les rumeurs veulent que George Brent épouse Ann Sheridan en décembre; il lui a donné récemment une bague superbe: "Ce n'est qu'un cadeau et non une bague de fiançailles", de dire la vedettes en commentaires... Harry Joe Brown, mari de Sally Ellers, réalisateur-associé pendant longtemps aux studios de la 20th Century-Fox, a quitté cette compagnie, il y a quelques jours, signant un contrat comme réalisateur de la Columbia.

SIROP MATHIEU
RHUMES
BRONCHITES
LA GRIPPE

CASSE LATOUX

Tél. Bureau: 658

Tél. Rés.: 1170

Dr J. H. REMINGTON

MALADIES DES ENFANTS

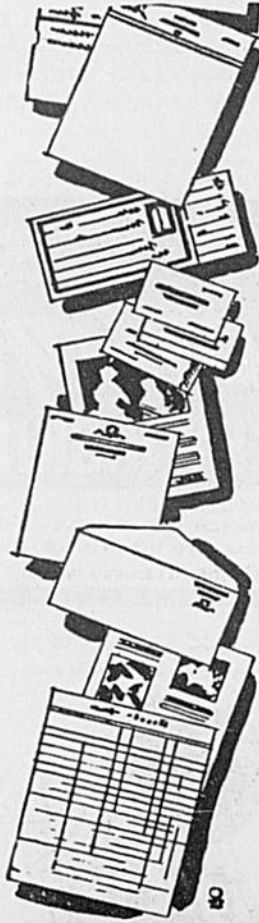
10 à 12 a.m., 2 à 5 p.m., 7 à 8 p.m.

1293, rue Hart

Trois-Rivières

DANS les 24 HEURES

Service **COMPLET** d'imprimerie



★ ★ ★ ★

**APPORTEZ-NOUS EN TOUT TEMPS
VOS TRAVAUX PRESSES**

**NOUS VOUS GARANTISSONS
UNE IMPRESSION SOIGNEE**



**NOUS FAISONS TOUS LES
TRAVAUX D'IMPRESSION**

- Circulaires
- Entêtes de lettres
- Factures
- Catalogues
- Cartes d'affaires
- Etats de compte
- Buvards
- Papeterie de bureau
- Livres
- Revues
- Journaux

TELEPHONEZ A 640

Bureaux et imprimerie
1563, rue Royale T.-R.

IMPRIMERIE DU BIEN PUBLIC

CLAVIGRAPHES

Echange et réparations de machines à écrire de toutes marques.
Rubans, Papier, Carbone
Réparations de toutes sortes des balances "Toledo"

V. DUBOIS

Tél. 620
1644, rue Notre-Dame
TROIS-RIVIERES

**Ernest-L.
Denoncourt**
ARCHITECTE

1391, RUE ROYALE
Téléphone 963.



LE BIEN PUBLIC

Journal hebdomadaire
publié le jeudi.

par
Les Editions du Bien Public,
(Firme enregistrée)
aux ateliers de
l'Imprimerie du Bien Public.
1563, rue Royale. Tél. 640.
Trois-Rivières, (Québec).

ABONNEMENT
1 an: \$2. 6 mois: \$1.

Directeurs-propriétaires:
Raymond DOUVILLE
Clément MARCHAND

Chronique de la FINANCE

LA MENACE D'INFLATION

L'inflation ne peut se produire que si les dépenses ne se maintiennent pas en rapport avec la production de marchandises et de services", dit la Revue Mensuelle courante de The Bank of Nova Scotia. Elle n'est probablement une menace qu'au moment où la production commence à atteindre son maximum, c'est-à-dire au cours d'une période extrêmement active comme en temps de guerre. Il existe un état de pénurie, quand la production ne peut suffire à toutes les demandes. En un mot, on peut la décrire comme "l'un des risques normaux de la guerre".

En discutant de la situation au Canada, la Revue déclare qu'il est impossible d'augmenter de façon importante la provision de marchandises et de services civils. La production de certains articles, tels que les automobiles, les réfrigérateurs, etc., est déjà restreinte. En attendant, le taux des dépenses se maintient élevé, ainsi que l'indique, d'après l'index officiel des ventes au détail, l'augmentation de 18% en juillet et août sur les mêmes mois de l'année dernière. Que ce taux soit trop élevé, cela se fait légèrement sentir dans la hausse récente du niveau des prix et du coût de la vie. Et l'on peut être certain que, si la tendance actuelle devait se continuer, ce taux deviendrait excessif.

La Revue compare la tendance des prix au cours du conflit actuel avec la tendance des prix pour la période correspondante de la dernière guerre. Elle souligne que, pendant la dernière guerre, la hausse prononcée des prix, tendant à l'inflation, ne commença pas avant 1916. Dans la guerre actuelle, la hausse nette des prix et du coût de la vie était minime, et ne tendait certainement pas à l'inflation au cours des premiers dix-huit mois, quoique récemment, "nous puissions voir que le taux de la hausse s'accélère". Ces comparaisons amènent évidemment la question suivante: Est-ce le commencement d'une hausse prononcée des prix et du coût de la vie semblable à celle qui se manifeste en 1916 et 1917?

Il est parfaitement clair que la réponse à cette question dépend surtout de ce que les gens de ce pays et des Etats-Unis sont décidés à faire pour combattre l'inflation. Les moyens de combattre l'inflation sont certainement plus perfectionnés. Dans cette guerre, le Gouvernement peut détourner et détourner, en réalité, une grande partie — de plus en plus importante — des revenus des Canadiens vers les besoins de guerre. C'est un grand pas d'avance car, pendant la dernière guerre, nous n'avions pas ce moyen, ni l'expérience, ni la compréhension du public pour pouvoir créer une résistance convenable à l'inflation. En outre, les contrôles et règlements gouvernementaux ont été appliqués plus tôt et plus à fond: nous avons profité de l'expérience acquise au cours de la dernière guerre ainsi que de celle d'autres pays dans le conflit actuel.

La Revue discute divers moyens de combattre l'inflation. L'inflation, c'est-à-dire le problème d'une trop grande dépense, peut être attaquée de trois côtés. Le premier point d'attaque consiste à essayer d'accroître et de maintenir la provision de marchandises et de services civils. Malheureusement, cela ne peut jamais suffire en temps de guerre parce que la main-d'œuvre, les matières premières et l'équipement doivent être détournés de plus en plus des besoins civils vers les besoins de guerre. Ce fait souligne, cependant, l'importance d'employer le plus efficacement possible ce qui reste des industries civiles, et la nécessité d'enrayer la spéculation et l'accumulation qui, sans cela, pourraient occasionner plus de pénuries.

Les autres points d'attaque, qui sont basés sur la dépense, sont plus fondamentaux. L'un consiste à réduire la dépense en limitant les revenus, au moyen d'impôts, de prêts volontaires ou forcés obtenus du public, de contrôles des salaires et gages, etc. La Revue déclare que de telles méthodes "sont très importantes, car elles s'attaquent au cœur même du problème en enlevant ou en limitant les moyens de dépense".

Il reste le moyen de restreindre la dépense directement en rationnant et limitant la production tout en contrôlant les prix. Ces moyens ont l'avantage d'être sélectifs en ce qu'ils réduisent la dépense sur les choses auxquelles ils s'appliquent. La difficulté consiste en ce que si la dépense est réduite d'un côté elle augmentera d'un autre, hâtant ainsi d'autres pénuries et de nouveaux moyens de contrôle. Mais si la plupart des moyens de dépense sont strictement contrôlés, comme en Allemagne et à un degré moindre en Angleterre, ces méthodes directes sont alors très efficaces à réduire le total des dépenses et à combattre l'inflation.

Une découverte étonnante pour le monde de la chimie

Le résidu de l'orge qui a servi à faire de la bière est une source précieuse de cellulose pour le Trinitrotoluol.

Non seulement le gouvernement a-t-il reconnu que la bière est un élément essentiel de la ration des armées britanniques et alliées sous les tropiques et dans les régions semi-tropicales, mais de plus, cette industrie se place aujourd'hui au tout premier rang des sous-produits nécessaires à la défense. La pensée que la drêche, — résidu de l'orge après l'extraction du moût, — pouvait contenir de la cellulose, inspira certaines recherches qui se sont traduites par la découverte d'une ample série de sous-produits provenant du brassage de la bière.

Pour développer ces recherches, les brasseurs firent appel à Mr. Ralph T. Kettering qui, aidé de Mr. Peter J. F. Webster, découvrit que cette drêche contenait non seulement de la cellulose, mais aussi une dizaine de sous-produits nécessaires à l'industrie en temps de guerre. On y trouvera de la cellulose... des quantités incroyables de cellulose — environ 400 livres par tonne de drêche desséchée. Cette cellulose est la base du trinitrate, de la poudre à canon et d'autres explosifs.

A la suite de cette découverte, deux chimistes distingués, le Dr Thevanot et Mlle Elsie Singruen, se mirent à l'oeuvre pour rechercher d'autres sous-produits et obtinrent des résultats surprenants. Ils découvrirent, en effet, non seulement la présence des éléments du T.N.T., mais encore

du carbone activé pour les masques de protection contre les gaz, des succédanés de plastiques, d'antiseptiques et de dissolvants pour les industrielles; ils trouvèrent également des succédanés aux groupes des sulfamidés et des succédanés appelés à remplacer ceux qui ont été réquisitionnés par l'armée et la marine.

Il y a tout avantage à utiliser le résidu de l'orge qui a servi à faire de la bière, car on peut en tout temps s'en procurer des quantités abondantes. En plus des usages ci-dessus mentionnés, ce résidu peut aussi servir à la fabrication de la rayonne, qui a remplacé la soie sur nos marchés, de la cellophane et des plastiques.

On a de plus découvert qu'il était possible d'extraire de la drêche, des furanes susceptibles de remplacer la novocaïne et les antiseptiques, car ils s'apparentent étroitement au groupe des sulfanilamides.

La riboflavine devra désormais enrichir le pain pour que celui-ci puisse répondre au nouveau standard fixé par le gouver-

nement. A l'heure actuelle, le seul produit commercial à notre disposition est la solvamine, mais elle ne peut être manufacturée en quantités suffisantes pour satisfaire la demande des meuniers et des pâtisseries. Cependant, la levure de bière peut maintenant combler cette lacune et en fournir 25,000 livres chaque année. Il ne faut pas non plus oublier que cette levure peut aussi servir à enrichir les soupes, les sauces, les succédanés de viandes et autres produits, et constituer ainsi des régimes alimentaires peu coûteux.

Il n'est donc pas étonnant que le gouvernement américain, à la suite de ces découvertes et en prévision d'un grand nombre d'autres actuellement à l'étude, ait cru bon d'assigner à la bière un rang de priorité parmi les vingt premières industries de produits alimentaires. Ne convient-il pas cependant de s'étonner, si l'on considère qu'il y a quelques mois à peine, pareille source d'un si grand nombre de sous-produits ne servait tout au plus qu'à nourrir quelques bestiaux.

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet

Trudel & Guillet

Notaires

x x x

Argent à prêter. Règlement de faillites et de successions. Examens de titres. Difficultés commerciales. Collection. etc.

x x x

Bureau: 306 Alexandre

Tél.: 491. Trois-Rivières.

POUR VOS SUCCESSIONS, TESTAMENTS, CONTRATS, ETC.

CONSULTEZ

Alphonse Lamy

NOTAIRE

Dépositaire du greffe du notaire L. P. Mercier.

159, rue Alexandre, Trois-Rivières.

Bureau du soir, le vendredi de 7 à 8 heures.

Tél. Bureau: 35.

PORTEZ HAUT LE FLAMBEAU DE LA LIBERTÉ



VOS AFFAIRES DEMEURENT

Confidentielles

Lorsque vous devenez client de la Banque, il s'établit aussitôt des rapports confidentiels, et vous pouvez être absolument sûr que le secret de vos affaires avec la Banque sera gardé strictement.

Votre solde en banque peut être considérable ou modeste, mais personne n'en saura le chiffre — à moins que vous ne le disiez vous-même.

Vous pouvez emprunter à la Banque et à l'insu de tout le monde — à moins que vous ne le révéliez.

Vous pouvez confier des titres à la garde de la Banque et personne d'autre ne le saura — à moins que vous ne le leur disiez.

Personne n'a le droit de s'ingérer dans ces rapports confidentiels entre la Banque et ses clients — rapports qui se comparent à ceux du médecin avec ses malades.

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

L'ACTIF DEPASSE UN MILLIARD DE DOLLARS



Succursale de Trois-Rivières: J. N. P. LORRAIN, Gérant
Succursale de Grand'Mère: E. A. HIBBARD, Gérant

J. H. René de Cotret, C.G.A.

Henri Ferron, C.A.
Roland Nobert, C.A.

René de Cotret, Ferron & Cie

Auditeurs et Syndics
Comptables Licenciés

137, rue Alexandre

Trois-Rivières

Cinéma de PARIS

Important annuaire de la Fédération des C. de C. des Jeunes

Les problèmes inhérents à la guerre, notamment dans le domaine économique ont, depuis préoccuper les chefs de file dans déjà quelque temps, commencé de tous les milieux, car il ne fait aucun doute que l'après-guerre, avec les répercussions inévitables du gigantesque conflit qui se déroule principalement sur la vieille terre d'Europe, fera surgir des difficultés d'ordre matériel, auxquelles il convient de préparer d'avance la solution. A cette fin, il convient de noter que la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec, soucieuse de préparer les voies à notre essor économique d'après-guerre, s'est inspirée d'une idée qui a déjà fait son chemin dans nombre de milieux, et surtout dans les milieux gouvernementaux, industriels et commerciaux et a confié à la Cie des Publications Provinciales

Ltée, de Montréal, le soin d'édition un guide imposant, qui renseignera parfaitement le public et les industries à venir sur les possibilités industrielles de notre province.

Voilà donc une initiative à la fois heureuse et très importante qu'a prise la Fédération de publier cet annuaire, qui constituera un guide précieux et un instrument de puissante publicité pour nos villes, leurs industries, notre commerce général. Distribué par milliers d'exemplaires aux Chambres de Commerce du Canada et des Etats-Unis, aux journaux, aux grandes organisations industrielles et commerciales, aux consulats des deux Amériques, cet annuaire servira de guide, de vade mecum essentiel au commerce et à l'industrie. Enfin, il va donner aux quelque trente-cinq villes de la province qui possèdent une Chambre de Commerce des Jeunes affiliée à la Fédération, une publicité incomparable, que l'on pourrait difficilement obtenir d'aucun autre médium.

M. D. Moulin, autrefois comp-

table à "La Parole" de Drummondville, et maintenant attaché à la Cie des Publications Provinciales Ltée, s'occupe présentement de faire connaître les avantages de cet annuaire dans notre ville.

Les Marines alliées

Portsmouth : — Aux côtés des puissants croiseurs de bataille britanniques qui gardent la liberté des mers au prix d'incessants efforts, figurent maintenant les bâtiments de quatre marines alliées bien organisées: les Forces Françaises Navales Libres, la Marine norvégienne, la Marine polonaise et la Marine hollandaise qui ont conservé leur commandement propre. Les Marines grecque et yougoslave n'ont pas encore atteint le stage de l'organisation définitive, mais elles ont déjà contribué quelques unités importantes à la bataille en Méditerranée. Quant à la Belgique, elle figure dans une section belge de la Flotte Britannique. Aujourd'hui, le premier lord de l'A-

mirauté M. A. V. Alexander, compte comme collègues le vice-amiral Muselier, commandant les bâtiments de la France libre; l'amiral Diesen, commandant la flotte norvégienne; l'amiral Swirski, commandant la flotte polonaise, et le vice-amiral Furstner, commandant la flotte hollandaise. Ces marines réunies comptent actuellement 171 bâtiments, croiseurs, contre-torpilleurs et sous-marins; 50 français; 59 norvégiens; 50 hollandais et 12 polonais. Les contributions alliées en marine marchande ont été impressionnantes: 480 navires hollandais représentant 225,000,000 de tonnes; 720 navires norvégiens représentant 325,000,000 de tonnes; 92 navires français représentant 400,000 tonnes; 54 navires belges représentant 200,000 tonnes; 240 navires grecs, d'un jaugeage total d'un million de tonnes, et 32 navires polonais d'un jaugeage total de 100,000 tonnes.

Dorothy Lamour dans un film entièrement parlé en français voilà l'aubaine que la direction du Cinéma de Paris offrira samedi à ses habitués. Il s'agit du film "Hula, la fille de la brousse".

Cette importante production a pour vedette la capiteuse artiste du cinéma américain qui est supportée par un groupe d'interprètes de premier plan que le public prendra plaisir à applaudir.

Bien entendu, le titre d'ailleurs le dit assez bien, il s'agit d'un roman d'aventures et d'amour au coeur de l'Afrique barbare. Cela nous vaut un grand déploiement de mise en scène et Dorothy Lamour y exerce son talent avec l'art et le style si personnel qui ont fait la gloire de cette belle femme.

L'action est mouvementée; on est constamment tenu en haleine et le ton comique est suffisamment soutenu par des scènes habilement amenées. Le film nous vaut aussi une étude sur les moeurs de la jungle opposés aux moeurs de l'homme occidental. De l'ensemble il se dégage une impression de nouveauté que les amateurs apprécieront.

Le second film à l'affiche est "Un grand amour de Beethoven" qui est repris à la demande même du public. Depuis quelque temps la musique connaît chez nous un regain de faveur inattendue. Or, montrer à l'écran une page de la vie de Beethoven nous paraît tout à fait indiqué. Cette page est pathétique puisqu'il s'agit d'un amour du maître. Ce génie qui aspirait à une grande passion n'a connu de l'amour que la douleur, le dépit et le déboire. Tragique destinée. Harry Baur a composé un personnage inoubliable et la musique du maître fait entendre tout le long de l'action son cri lancinant. C'est un film que l'on peut voir plusieurs fois tellement il contient des merveilles qui échappent à une première vision. Ce film est appelé à un succès identique à celui de son lancement.

Lionel Daunais et Marthe Lapointe

Dimanche prochain, le 19 octobre on pourra entendre ces deux grands artistes de chez nous dans un programme radiophonique qui sera diffusé par la plupart des postes de radio de la province de Québec. Ce programme est de ceux qui plairont à tous les auditeurs. En effet, Marthe Lapointe et Lionel Daunais interpréteront les grands airs de certaines opérettes que l'on a toujours plaisir à entendre.

Les amateurs de beau chant et de musique gaie feraient bien d'être à l'écoute dimanche soir prochain à 8h.30. Ils auront l'occasion d'écouter l'un des plus beaux programmes de la saison.

LE DIMANCHE DES MISSIONS

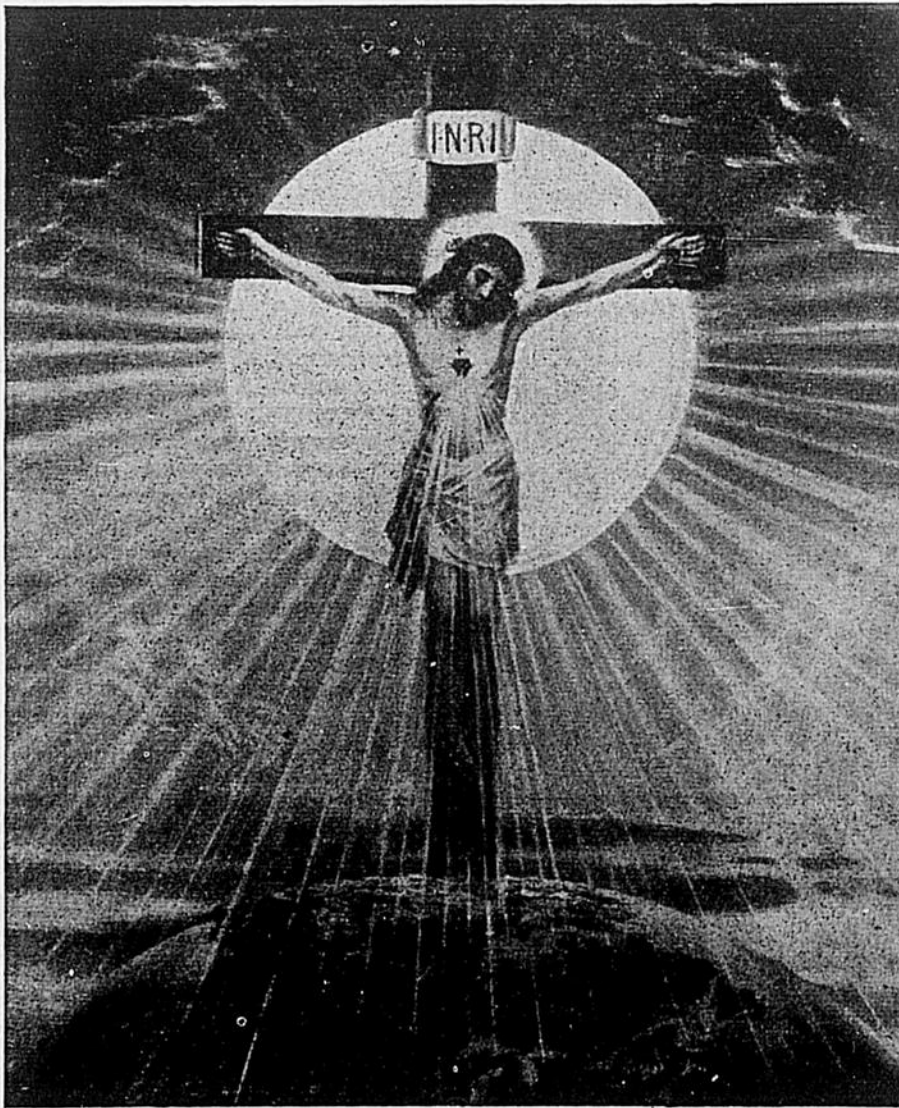
19 OCTOBRE 1941

Communication de l'Assemblée épiscopale

"Leurs Excellences Nosseigneurs les Archevêques et Evêques de la province de Québec, réunis à Québec, le 17 septembre 1941, ont décidé d'inviter les fidèles de tous leurs diocèses à faire cette année un grand effort de charité missionnaire.

"Les pénibles conditions auxquelles la guerre a réduit la plupart des pays d'Europe privent depuis deux ans les terres de mission de la plus grande part des secours matériels qui leurs étaient nécessaires. C'est aux contrées qui, comme la nôtre, ont été préservées des horreurs de la guerre qu'il appartient, à l'appel du Souverain Pontife, de soutenir les héros de l'Evangile sur le champ de l'apostolat."

(La Semaine Religieuse de Québec.)



Message de S. E. le Délégué Apostolique

"Encore une fois la journée missionnaire se célèbre au cours d'une année de guerre. N'oublions pas que cette guerre affecte terriblement tous les pays, ses conséquences se font sentir d'une manière spéciale dans les Missions, dont les oeuvres sont soutenues exclusivement par la charité des fidèles.

"Nous invitons donc nos chers catholiques à penser aux sacrifices des Missionnaires, qui s'occupent avec tant de zèle et de dévouement à la conversion des infidèles, et nous leur demandons, au nom du Christ lui-même, d'aider ces apôtres et de compenser par de plus larges aumônes ce que ne peuvent donner leurs frères d'Europe..."

"Chers Canadiens, dans vos belles églises aux clochers d'argent, que vos coeurs d'or s'ouvrent à la prière ardente, au don généreux, pour la gloire de Dieu et la diffusion de l'Evangile..."

Ild. Antoniutti, Délégué Apostolique.

L'Irrésistible Appel

Voilà vingt siècles que je suis mort pour eux
Et encore 1000 millions de païens ignorent jusqu'à mon Nom !

RÉPONDONS - LUI

Par nos prières -- nos sacrifices -- nos aumônes

Moyens d'aider les Missionnaires et de partager leurs mérites et leur récompense :

S'associer à l'Oeuvre de la Prop. de la Foi
S'abonner aux Annales et devenir membre ordinaire.....
Devenir membre perpétuel pour jouir des privilèges, même après la mort, et recevoir les Annales, sa vie durant.....
N.B.—Pour contributions de membres ordinaires ou d'abonnés aux Annales, s'adresser aux Zélatrices.
Pour contributions un peu plus substantielles, s'adresser à M. le Curé ou bien directement au directeur diocésain :

M. l'abbé Lionel CLEMENT, ptre, Séminaire St-Joseph, Les Trois-Rivières. Tél.: 378

JULES CARON

Architecte

324, rue Bonaventure

Tél. 720

Les Trois-Rivières